

III LA PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ

Le concept de citoyenneté étant plutôt insaisissable, en faire la promotion et cultiver les valeurs qui s'y rattachent constituent tout un défi pour les divers ordres de gouvernement, les organismes et groupements communautaires, ainsi que le grand public. Pourtant, sa nature plutôt nébuleuse exige justement qu'on y accorde une attention particulière, qui devrait se concrétiser par d'importants engagements financiers et programmes dans le domaine.

Selon le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, ces activités de promotion ont pour but d'encourager le civisme, d'améliorer la compréhension des valeurs civiques canadiennes, de renforcer l'identité canadienne et de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance chez tous les citoyens et résidents du Canada. Cet énoncé se traduit en pratique par une vaste gamme d'activités intéressant la citoyenneté et le civisme, qui vont de la production et de la diffusion de matériel imprimé et audiovisuel à la coordination et au financement de projets spéciaux entrepris par des groupes communautaires et des écoles, en passant par la participation à des activités éducatives dans des établissements scolaires au Canada.

La Semaine nationale de la citoyenneté est un élément clé à cet égard. Elle a été organisée pour la première fois en 1987, afin de marquer le 40^e anniversaire de la première *Loi sur la citoyenneté*. Au fil des ans, le degré de participation et d'intérêt s'est accru. Les activités de la Semaine (qui a généralement lieu en avril) varient d'une province à l'autre et font habituellement appel aux associations ou groupes multiculturels ainsi qu'aux gouvernements provinciaux et municipaux. Comme autre élément de promotion du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, il y a les certificats du mérite civique.

Outre ces deux grands programmes, des cérémonies de remise des certificats de citoyenneté, auxquelles participent en moyenne une centaine de nouveaux Canadiens, ont lieu régulièrement, partout au Canada. Elles peuvent se dérouler différemment suivant les endroits. En plus du motif explicite de consacrer la naturalisation, les cérémonies visent à encourager une meilleure compréhension du respect dû aux autres cultures, fondement indispensable d'une société multiculturelle, et à inciter les nouveaux citoyens à prendre une part active à la vie canadienne. D'après ce que nous avons pu discerner, la promotion de la citoyenneté continue apparemment de se concentrer sur les formalités de la demande de naturalisation et sur son obtention. On nous a dit que, pour l'année financière 1992-1993, les ressources affectées à l'instruction civique et à la promotion de la citoyenneté sont modestes, soit un budget de 900 000 dollars et six années-personnes.⁽⁴⁴⁾ Étant donné l'importance de la citoyenneté et la nécessité de lutter contre l'indifférence aux affaires publiques, nous estimons que ces ressources sont insuffisantes.

(44) Délibérations, 4 : 9.